



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE
D'OUVRAGE POUR UN CONCOURS
D'ARCHITECTE SUR A.P.S**

**DÉCISION N° DM-22-045
EN DATE DU 10 FEVRIER 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-495 en date du 02 juin 2020 déléguant Monsieur Mathieu BEAUFRERE, Adjoint au Maire, chargé des grands projets, des travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics, de l'urbanisme et de l'habitation,

VU le projet de la ville de Vincennes de rénover et restructurer le centre culturel et sportif Georges Pompidou, il est nécessaire de désigner une société afin de réaliser une mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'analyse des 5 projets de concours sur A.P.S.

CONSIDÉRANT la proposition de la société SEREB CONCEPT dont le siège social est situé 61-65 avenue Gabriel Péri 92600 Asnières sur Seine.

D É C I D E

DE SIGNER un contrat pour la mission d'assistance à Maitrise d'Ouvrage avec la société SEREB CONCEPT représentée par Monsieur Lucien HAMAISI Directeur des études, dûment habilité à signer le contrat.

Le montant du marché est de 24 400 € HT.

DE FAIRE FACE, à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

| |
|---|
| Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220210-lmc1H9045H1-AR Date de réception en Préfecture : 10/02/2022 Date de Publication : 10/02/2022 |
|---|

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des
travaux de construction, d'entretien et de
maintenance des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat.,

Signé

Mathieu BEAUFRÈRE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220210-Imc1H9045H1-AR
Date de réception en Préfecture : 10/02/2022
Date de Publication : 10/02/2022